Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und

Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du

génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik =

Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 59 (1961)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Société suisse de photogrammétrie : procès-verbal de la 34e

assemblée générale : du 6 mai 1961, à Zürich

Autor: Howald, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En outre il est demandé en grande majorité que l'action de propagande commence immédiatement et que l'on n'attende pas la décision du Conseil fédéral dans la question des géomètres. Le besoin de personnel est grand. La brochure de M. Schlund devrait également être traduite en italien.

Le président central constate finalement que de grandes espérances sont attendues de l'activité de la commission de propagande et il l'assure de l'appui complet du Comité central.

- 9. Cours professionnels. Le cours professionnel des 24 et 25 avril 1961 à Lausanne a été un succès. En tenant compte du Congrès international des géomètres en 1962 à Vienne, le président propose de prévoir un cours qu'en 1963, à savoir un cours sur l'urbanisme qui se tiendra à Bâle. Ce projet est accepté à l'unanimité.
- 10. Divers. M. W. Kummer, secrétaire central, rappelle la réunion du comité permanent de la F.I.G. commençant à Berne dans huit jours. Remerciements sont exprimés au comité d'organisation placé sous la direction de M. Buess, géomètre cantonal.

Vers 10 h 30, le président clôt la séance administrative de l'assemblée générale 1961.

Le teneur du procès-verbal: Marcel Gagg

Société suisse de Photogrammétrie

Procès-verbal de la 34e Assemblée générale

du 6 mai 1961, à Zurich

La 34° Assemblée générale de la Société suisse de Photogrammétrie a réuni une trentaine de membres au «Zunfthaus zur Schmiden», à Zurich. Se sont excusés MM. Prof. Bachmann, Fasel, Knecht, Matthias, Meier, Dir. Schneider, Schobinger et Spiess.

Les différents objets prévus par l'ordre du jour ont été traités comme

suit:

- 1. Procès-verbaux: Les procès-verbaux de l'Assemblée d'automne 1960 et de l'Assemblée d'hiver 1960/61 sont approuvés.
- 2. Rapport sur l'activité du Comité: Le Président Broillet donne lecture du rapport annuel du Comité, dont voici résumés les principaux points:
- La Société compte à ce jour 3 membres honoraires, 20 membres collectifs et 103 membres individuels.
- Durant l'année 1960, les activités de la Société furent largement dominées par le Congrès de Londres. Ainsi, lors des trois assemblées de l'exercice écoulé, des exposés furent présentés par les rapporteurs nationaux aux sept commissions S. I.P., par M. Dir. Härry, président de la Commission IV, et ses proches collaborateurs sur les travaux de cette commission internationale, et par le Service topographique sur les différentes expositions organisées dans le cadre du Congrès.

- Grâce aux invitations des Maisons Kern Aarau et Wild Heerbrugg, il fut possible d'assister à une démonstration des nouvelles réalisations instrumentales de ces deux firmes.

- Les membres du Comité de la S.S.P. assistèrent à des séances d'autres organisations touchant de près notre Société, telles que le Groupe suisse de l'O.E.E.P.E. et la Société suisse des Mensurations et Améliorations foncières.
- La question du rattachement à la S.I.A., qui préoccupait le Comité depuis un certain temps, peut être considérée comme réglée. La Commis-

sion désignée à cet effet par la S.S.M.A.F. (S.V.V.K.), le Groupe patronal et la S.S.I.G.R. (S.K.I.V.), commission dont les travaux furent suivis par des observateurs de notre Société, a décidé sa dissolution, mettant ainsi un terme à l'étude de cette question.

- Le Comité de la S.S.P. suit de près les travaux relatifs à l'organisation d'un groupe des Mensurations dans le cadre de l'Exposition nationale 1964. Une commission désignée par les groupements et institutions

intéressé s'occupe activement de cette question.

- Il a été possible de couvrir les frais occasionnés par le Congrès de Londres par les seuls moyens financiers de la Société, grâce à la réserve constituée dans ce but. Il faut cependant relever que de nombreuses aides bénévoles ont facilité l'obtention de ce résultat.

Le Rapport du Comité est approuvé.

- 3. Comptes 1960 et Rapport de vérification: Le résumé des comptes a été envoyé à chaque membre avant l'assemblée. Après la lecture du rapport de vérification par M. Bleuer, les comptes sont approuvés avec remerciements au caissier et aux vérificateurs pour leur travail.
- 4. Cotisations annuelles et budget 1961: Le Comité propose de maintenir le taux actuel des cotisations et présente le budget 1961. Le caissier précise une modification à apporter à ce budget et donne quelques compléments d'information. Après quoi, les cotisations annuelles et le budget sont approuvés.
- 5. Nomination des vérificateurs des comptes: En application des statuts, M. Bleuer se retire et l'Assemblée désigne, au côté de M. Griesel (Coire), M. Berchtold jr. (Glaris).
- 6. Nomination des rapporteurs suisses aux Commissions S.I.P.: Sur proposition du Comité, les personnalités suivantes sont désignées comme rapporteurs nationaux aux 7 commissions de la Société internationale de Photogrammétrie:

Comm. I (Photographie et Navigation):

Comm. II (Instruments et Méthodes):

Comm. III (Aérotriangulation):

Dr. David

Prof. Bachmann réservé au futur professeur de photogrammé-

trie à l'E.P.F.

Comm. IV (Levés de Plants et Cartes):

V (Applications non topographiques): Comm. VI (Formation, terminologie, bibliographie): Prof. Kobold

Comm. VII (Interprétation des photos):

M. Conzett, ing.

Prof. Zeller

Prof. Kasper

7. Nomination de membre honoraire: A l'occasion de la retraite prise à la fin de l'année dernière par M. Dir. Härry, le Comité S.S.P. tient à témoigner à l'ancien Directeur fédéral des Mensurations, sa reconnaissance pour les immenses services qu'il a rendus à la Photogrammétrie, et propose à l'Assemblée de le nommer membre d'honneur de la Société.

M. Dir. Härry appartient en effet aux pionniers de la branche en Suisse. Dès l'introduction de cette nouvelle méthode de mensuration, il a su en reconnaître les grandes possibilités de développement. Par ses nombreuses conférences et publications, tant dans notre pays qu'à l'étranger, il sut toujours donner une impulsion nouvelle à un développement élargi de la photogrammétrie. Et c'est en grande partie à M. Dir. Härry que la Suisse doit d'avoir aujourd'hui une place en vue sur le plan international dans le domaine de la photogrammétrie cadastrale et de précision.

Membre de notre Société dès les débuts, M. Härry s'est également dépensé sans réserve pour elle, l'assurant sans cesse de sa haute compétence et de sa grande expérience.

C'est par acclamations que l'Assemblée approuve la nomination de M. Dir. Härry comme Membre d'honneur de la Société suisse de Photo-

grammétrie.

Remerciant la Société de l'honneur qui lui est fait, M. Härry relève qu'il n'a pas d'autres mérites que celui d'avoir servi une cause qui lui tient à cœur.

8. Adhésion de la S.S.P. à l'Association cartographique suisse: Le Président oriente l'Assemblée sur la constitution, le 30 novembre 1960, d'une Association cartographique suisse (Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Kartographie), et précise son but et ses tâches:

Il est actuellement reconnu que la cartographie moderne a pris un développement tel qu'elle ne peut plus être traitée en marge de disciplines comme la mensuration, la géodésie, la géologie, la reproduction, etc., mais qu'elle est devenue une science par elle-même. Les méthodes de mensuration actuelles et plus particulièrement la photogrammétrie, contribuent grandement au développement économique accéléré des pays sous-développés et non cartographiés. Si ces méthodes permettent un rythme rapide dans les levés et les restitutions, il est nécessaire que la cartographie suive cette évolution, ce qui

ne peut se faire qu'en groupant les forces dispersées.

Ces dernières années, des organisations cartographiques indépéndantes ont été constituées dans de nombreux pays et elles se sont finalement réunies en une Association cartographique internationale, dont le but essentiel est précisément le développement de la cartographie. Il était donc logique que la Suisse contribue également à la résolution des problèmes qui se posent et il en est résulté la constitution de cette Association cartographique suisse. S'étant fixé comme but le développement de la cartographie topographique et thématique, la nouvelle organisation veut conserver un caractère restreint et ne grouper que les personnalités, les instituts ou groupements directement intéressés par ces problèmes. Elle acquiert de nouveaux membres par invitation.

Une telle invitation a été adressée à la S.S.P. et le Comité propose à l'Assemblée de voter l'adhésion.

Prof. Imhof donne quelques compléments à l'exposé précédent:

Il y a trois ans, 14 pays constituaient l'Association cartographique internationale et actuellement déjà, 34 pays en font partie. Dès la fin de la guerre, la cartographie a soulevé un grand intérêt et a pris un essor considérable: dans le monde, il se publie environ 50000 nouvelles cartes par an. Comme dans d'autres pays, nous devons, en Suisse, chercher une solution aux problèmes qui se posent, et on pense y parvenir par le moyen de cette Association en lui conservant le caractère d'une sorte de comité national. Prof. Imhof appuie chaleureusement la proposition du Comité et rappelle que dans les statuts de la S.S.P. il est dit que la cartographie est un des domaines d'intérêt de la Société et que, d'autre part, la S.S.P. peut devenir membre d'autres sociétés.

Le sujet ne soulevant aucune autre discussion, on passe au vote qui, sans opposition, donne un résultat favorable à l'adhésion. Il est décidé également que le président en charge sera le délégué de la S.S.P. au sein de l'Association cartographique.

9. Communications du comité et divers: Depuis la dernière assemblée, nous avons eu le chagrin de perdre l'un de nos membres en la personne de

M. Charles, chef de section au Service topographique. L'Assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

M. Weidmann, ingénieur, a fait parvenir sa démission en raison de

son départ pour l'étranger.

Deux nouveaux membres ont été admis à la S.S.P.; ce sont M.

W. Schmid, pilote, et M. Dr D. Steiner de Zurich.

La rubrique «divers » étant rapidement liquidée, personne ne demandant la parole, la partie administrative de la réunion est ainsi terminée.

Durant la pause qui suivit, quelques dames se sont jointes à l'auditoire pour entendre ensuite M. Dir. Härry nous parler en touriste du séjour qu'il fit à Londres à l'occasion du dernier Congrès. Tout en commentant une série de magnifiques projections en couleurs, M. Härry nous fit partager ses impressions sur Londres, la campagne anglaise et la vie britannique en général. Chacun put ainsi apprécier tout l'intérêt non photogrammétrique que présentait un congrès de photogrammétrie.

Le secrétaire: P. Howald

Adressen der Autoren:

Rudolf Conzett, dipl. Ing., c/o Vermessungsbüro K. Weißmann, Zürich 6 Prof. Dr. W. K. Bachmann, Chemin des Mésanges 10, Lausanne

Sommaire

Einladung zur Jahresversammlung 1961 des Schweizerischen Kulturingenieurvereins. – Notes de la rédaction au sujet du cours de perfectionnement à Lausanne. – W. K. Bachmann, Verwendung der elektronischen Rechenmaschinen bei der Grundbuchvermessung. – R. Conzett, Utilisation des calculatrices électroniques pour l'établissement photogrammétrique de la mensuration cadastrale. – Bn., Instruction relative au décret d'un règlement de construction. – F. Kobold, Au sujet des retraites des professeurs Ramser et Zeller à l'Ecole Polytechnique Fédérale. – Th. Weidmann, La retraite de M. Tanner, Ingénieur, comme chef du Service des améliorations foncières du Canton de Zurich. – Informations personnelles (Directeur Schneider et Professeur Ledersteger). – Informations universitaires (Prof. Grubinger, Prof. Tanner, Prof. Kasper). – Protokoll der 58. Hauptversammlung des SVVK. – Protokoll der 34. Hauptversammlung der Schweizerischen Gesellschaft für Photogrammmetrie. – Adresses des auteurs.

Redaktion: Vermessungswesen und Photogrammetrie: Prof. Dr. F. Kobold, Geodätisches Institut der ETH, Zürich, Chefredaktor:

Kulturtechnik: Dr. Hans Lüthy, Dipl.-Ing., Wabern bei Bern, Seftigenstraße 345; Planung und Aktuelles: Dipl.-Ing. E. Bachmann, Paßwangstraße 52, Basel

Redaktionsschluß am 26. Jeden Monats

Insertionspreis: 35 Rp. per einspaltige Millimeter-Zeile. Bei Wiederholungen Rabatt. Schluß der Inseratenannahme am 6. jeden Monats. Abonnementspreis: Schweiz Fr. 19.—; Ausland Fr. 25.— jährlich.

Expedition, Administration und Inseratenannahme: Buchdruckerel Winterthur AG, Telephon (052) 2 22 52